

MEMOIRES DE MAITRISE

1°) Communautés et Familles en Bas-Dauphiné : Les Côtes d'Arcy
et sa région (XVIIe siècle - 1815).

par Jean-François GRENOUILLER.

Un survol de l'histoire culturelle, sociale et démographique de cinq paroisses limitrophes du Viennois a été effectué. Par le choix de cinq paroisses, on a cherché à saisir la représentativité régionale des monographies villageoises, à en vérifier la concordance avec les évolutions générales.

Les registres paroissiaux remontent à 1605 à Saint-Martin des Côtes, 1656 à Saint-Mamert, mais ils sont lacunaires et médiocres. Pour l'étude de ces deux paroisses on a procédé à la reconstitution des familles. Les autres paroisses où furent effectués des comptages anonymes, sont Saint-Alban de Varaize et Vernioz dont les registres commencent en 1685, et Reventin dont les bons registres ne remontent pas au-delà de 1724.

Le sous enregistrement des actes de décès et l'enchevêtrement complexe des structures administratives : paroisse, mandement puis commune, ne permettent pas de suivre correctement l'évolution de longue durée. De la même manière, les nombreux dénombrements retrouvés ont des bases territoriales très différentes.

Cependant, à Saint-Martin des Côtes, on peut suivre l'évolution du mouvement de longue durée de 1650 à 1789. De 1650 à 1699 le nombre des naissances est supérieur au niveau moyen du XVIIIe siècle qui stagne. Un changement se dessine après 1790. Dans les cinq paroisses il ne semble pas

y avoir eu de crises frumentaires graves, toutefois le sous-enregistrement des décès peut masquer l'amplitude des excès de mortalité : 1709 voit ses décès tripler. La crise de 1747-9 est nettement en retard sur la chronologie nationale. Les crises ne touchent pas toutes les paroisses simultanément. Les dernières crises de l'Ancien Régime ont eu lieu en 1766 et pendant les années 1770-80 qui, sans connaître une augmentation vertigineuse des décès, sont marquées par un affaissement net de la nuptialité et de la natalité.

L'évolution générale est repérable dans quatre des cinq paroisses par les indices quinquennaux simples. De 1710 à 1720 la natalité baisse, puis elle augmente de 1720 à 1740, de 1740 à 1770 elle stagne, elle baisse encore de 1770 à 1790 et finalement remonte nettement. L'évolution comporte les mêmes phases que la courbe « nationale » analysée par M. Goubert. La progression des cinq paroisses du Viennois vient à l'appui de la constatation qu'il défend : c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de « Révolution démographique » au XVIII^e siècle. De 1690 à 1790 on ne constate aucune augmentation forte de la natalité, et l'ascension constatée après 1790 vient compenser le déficit accru des naissances de 1775 à 1790.

Poussant l'investigation plus loin on constate que les courbes des indices quinquennaux des naissances concordent entre elles, les discordances sont de détail ; les décès concordent aussi, l'intensité seule varie, sans parler des défaillances de l'enregistrement. La concordance des mouvements de longue durée de cinq paroisses limitrophes prouve que les études déjà publiées sont représentatives d'une petite région au moins, mais on peut se demander à bon escient si elles reflètent bien l'évolution d'une Province entière ?

Les mouvements saisonniers concordent dans l'ensemble. On se marie en Février, juin et novembre principalement. Le mouvement des décès présente une pointe en février, un creux profond en juin et juillet et une deu-

xième pointe en septembre. Les naissances offrent deux maxima en Février et octobre-novembre. Le creux de juin-juillet, dû aux gros travaux, et l'absence de conceptions en août et septembre surtout, mois des labours, laissent penser à une régulation des conceptions et des naissances en fonction des travaux agricoles.

L'origine géographique des parrains et marraines a permis de déterminer l'espace des déplacements habituels, l'isolat en quelque sorte qui ne dépasse pas 20 km / 25 km dans ses plus grandes dimensions. Il n'y a aucun changement notable entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Deux constantes apparaissent : la plus grande dépendance envers Vienne et l'absence de rapports avec la rive droite du Rhône ou presque.

Les mariages entre Côtarin et «étranger» pour la période 1775-85 viennent confirmer ce qu'on vient de dire à propos des parrains. Le mariage a lieu dans la paroisse de la femme. Dans 70 % des cas où un conjoint est «étranger», il est originaire d'une paroisse limitrophe.

Les individus provenant d'au delà de la deuxième couronne de paroisses limitrophes ont servi à déterminer les principaux courants migratoires. Le plus important provient du Sud et Sud-Est des paroisses étudiées, elles-mêmes situées au Sud de Vienne, ce qui montre nettement l'attraction de Vienne et peut être indirectement celle de Lyon. Presque tous les migrants sont originaires de l'élection de Vienne. Les errants ou mendiants viennent de régions plus lointaines. Les mendiants sont perçus au moment de leur décès, tandis que les migrants le sont pour la première fois au moment du mariage. Les mendiants viennent aussi du Sud et du Sud-Est, mais souvent d'au delà des limites de l'élection de Vienne : Vivarais, Valloire, Galaure, Montagnes des Alpes et accessoirement plaine de Bièvre. Un autre courant très secondaire, mais original, est déterminé par les mineurs de la Poyre originaires des pays germaniques.

Le renouvellement des patronymes permet de saisir l'intensité de

la mobilité. Actuellement, aux Côtes d'Arej, il ne subsiste que huit familles dont le nom était porté en 1650. De 1750 à 1815, le renouvellement est de 40 ‰, ce qui ferait un renouvellement de 64 ‰ en un siècle. La population est donc très mobile.

A Saint-Martin des Côtes et Saint-Mamert, on a étudié les facteurs démographiques. L'âge moyen au mariage augmente légèrement après 1780, il passe chez les hommes de 25,3 ans à 27 ans et chez les femmes de 23,5 ans à 24 ans. La différence d'âge moyenne entre les époux est de cinq ans. Les mariages consanguins semblent peu nombreux. Les naissances illégitimes triplent vers 1780. De 1605 à 1815, elles représentent 1,5 ‰, alors qu'à Cru-lai il n'y en a que 0,66 ‰ pour une période similaire. Le fort pourcentage de conceptions pré-nuptiales, c'est-à-dire d'enfants nés jusqu'à sept mois révolus après le mariage, surprend un peu. De 1605 à 1815 : 14,2 ‰ des aînés ont été conçus avant le mariage. Le même pourcentage a été trouvé en Ile de France par M. Ganiage pendant le seul XVIII^e siècle. Entre 1780 et 1815 les Côtes d'Arej battent un record : 30 ‰ des premières naissances ont été conçues avant le mariage. Les taux de natalité pour autant qu'on puisse les calculer sont de 40 ‰ en 1748 et de 38 ‰ en 1810. La natalité est forte sans être excessive. Le nombre moyen d'enfants par famille complète est de 5,7 enfants avant 1770 et de 5,4 enfants après. Une seule femme a eu 15 enfants. Le nourrissage des enfants a été analysé pour l'ensemble des paroisses. Dans les cinq paroisses c'est une activité complémentaire. La plus ancienne trace de nourrissons remonte à 1614. Au XVIII^e siècle ils sont originaires de Vienne et fils de commerçants et artisans, tandis que la plupart de ceux qui viennent de Lyon appartiennent au milieu de la Fabrique. Les particuliers plus que les hôpitaux envoient leurs enfants en nourrice vers le Viennois. Il n'y a plus de nourrissons lyonnais dans ce secteur du Bas-Dauphiné après 1793.

Quercy. La fécondité du Viennois est à l'opposé de celle de la Bretagne où les intervalles entre deux naissances sont de 20 mois en moyenne.

La mortalité générale connaît des taux relativement faibles : 27,5 ‰ en 1748 et 25,3 ‰ en 1810. La mortalité des enfants avant un an est de 89,2 ‰ au lieu des 200 ‰ habituels à la même époque. Le sous-enregistrement des décès porte donc en grande partie sur le défaut d'enregistrement des enfants morts avant un an. Quant à l'âge au décès des adultes, on obtient des résultats curieux : 187 hommes meurent à 61,2 ans et 243 femmes à 56,1 ans en moyenne. L'analyse de la mortalité apparaît donc comme peu satisfaisante.

Tous les résultats obtenus l'ont été à partir de registres très médiocres, toutefois la concordance de l'évolution de cinq paroisses limitrophes paraît acquise, de même que la grande mobilité de la population. Un apparentement de la fécondité de cette partie du Sud-Est avec celle du Sud-Ouest de la France paraît certaine malgré le peu de relations directes avec l'autre côté du Rhône.

=====

Le jury, composé de M. Garden, directeur du mémoire, et de M. Lequin, entame la discussion, après le riche exposé de M. Grenouiller.

Il faut d'abord souligner les mérites de ce grand travail, qui dépasse le cadre paroissial de la monographie démographique habituelle pour atteindre à la micro-région, dont l'auteur cherche à déceler l'originalité dans la province et dans l'ensemble français.

La masse des dépouillements opérés explique certaines incertitudes : les documents (dénombrement et registres paroissiaux, sources fiscales également) sont souvent médiocres : le calcul des taux, et même le sens pé

La reconstitution des familles a permis de retenir 270 familles pour l'étude de la fécondité. Elles représentent à peu près 1/3 des familles qui ont vécu aux Côtes d'Arej. Elles ont été réparties en deux groupes : celles formées avant et après 1785. Le premier groupe est trop étalé dans le temps pour être représentatif. Des différences apparaissent entre les deux périodes : diminution du nombre d'enfants et de l'âge à la dernière naissance chez les femmes qui ont atteint quarante cinq ans dans le mariage. Jusqu'en 1785 le nombre moyen d'enfants est de 7,2 et l'âge à la dernière naissance de 41,1 ans, tandis que de 1785 à 1815 le nombre d'enfants passe à 6,1 et l'âge à la dernière naissance est de 38,1 ans. Ces différences laissent supposer un développement de la contraception entre 1785 et 1815. La fécondité avant 1785 est faible, on a déjà fait des réserves, pour cette raison on ne verra que la fécondité après 1785. Lors des premières naissances, la fécondité est relativement forte et les taux sont de 493 ‰ à 15-19 ans et 461 ‰ de 20 à 24 ans. L'aspect du mouvement de longue durée permet d'expliquer la forte fécondité. Tout de suite après 1790 la natalité croît très fortement et rattrape le déficit accru de la période 1770-90. A partir de 25-29 ans les femmes ont une fécondité plus faible. Avoir la plus grande partie des enfants au début du mariage est un indice sûr pour déceler la pratique de la contraception. Entre 1785 et 1815 les taux de fécondité sont les suivants :

15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49ans
493 ‰	461 ‰	358 ‰	345 ‰	225 ‰	140 ‰	4 ‰

Cette fécondité générale, assez peu élevée, s'oppose à celle, plus forte, des régions situées au Nord de Lyon. Elle se rapprocherait de la faible fécondité de Thézels Saint-Sernin, dans le Sud-Ouest. L'intervalle moyen général atteint 30,9 mois et est donc identique aux intervalles moyens du Bas-

néral de l'évolution, restent approximatifs et ne peuvent entièrement entraîner l'adhésion. Il semble bien cependant que ce Sud-Ouest dauphinois soit une région de démographie « faible », avec des taux de fécondité au XVIIIe siècle très nettement inférieurs aux taux enregistrés dans des régions voisines du Bugey, de la Dombes ou du Lyonnais. Y a-t-il un rapport entre cette restriction (« volontaire » ou non) des naissances, et une mortalité qui semble également plus faible qu'ailleurs ?

Dans son compte-rendu, M. Grenouiller a volontairement omis toutes les pages concernant la vie collective et les mentalités de ses paroisses du Viennois. Amoureux de ce pays qu'il connaît en profondeur, M. Grenouiller a su accumuler toute une série d'observations d'un très grand intérêt sur les coutumes, les traditions, l'esprit des « Côtarins » du XVIIIe siècle. Il ne s'agit sans doute souvent que d'impressions, de détails, d'anecdotes, mais ces notations suffisent à montrer combien le folklore, je dirai presque l'ethnologie, peuvent ajouter à ces monographies paroissiales.

De remarquables annexes, graphiques, textes, cartes, complètent ce très riche mémoire, parfois un peu touffu, qui mérite la mention Très Bien.